JUGE DE COMPETITION BIATHLON

PRINCIPES DE FORMATION

INTITULE **LIBELLE**	**JUGE DE COMPETITION BIATHLON** ***JC (Biathlon)***
PREROGATIVES	Tenue des postes liés à l'organisation et au déroulement des épreuves de Biathlon (Directeur d'Epreuve, Secrétaire de compétition, Chef du Pas de Tir, Chef des Pistes, Chef du stade, Chef du contrôle du Matériel, Juge à l'arrivée, Contrôleur à l'arrivée, Chronométreur manuel, Starter, Chef du contrôle, Contrôleur).
PREREQUIS	Être licencié dans un club FFS et âgé de **18 ans** à la date de validation du Brevet et être en conformité avec le contrôle de l'honorabilité. Avoir satisfait à l'ensemble du cursus.
ORGANISATION	**NATIONALE**. Le Bureau Technique Régional recense auprès des clubs les candidats à la formation de JC Biathlon puis les communique au responsable du Pôle Formation des Officiels qui proposera des dates de sessions de formation.
ENCADREMENT	Par des formateurs identifiés par le Pôle Formation des Officiels.
FORMATION	- 1 **<u>En présentiel</u>** → projection d'un visuel sur l'activité (y compris Tronc Commun Fédéral). <u>Durée</u> : 4h00 - 2 **- <u>Evaluation et certification sur le terrain</u>** : Tenue (sans notation) de postes variés en situation de course sous le contrôle et les conseils d'un formateur désigné (DTF…) <u>Durée</u> : ces missions probatoires sont faites au gré des disponibilités du postulant.
DUREE DE VALIDITE	Le Juge de compétition ne pourra continuer à exercer ses fonctions que s'il se soumet à une formation continue obligatoire, au minimum tous les **5 ans** ou à une formation initiale d'un niveau supérieur (JC vers DTF). Sans mission ni formation continue durant cette période le Juge sera retiré des listes d'agrément et son diplôme mis en sommeil.
FORMATION CONTINUE	Le responsable du Pôle Formation des Officiels a la charge du déclenchement des sessions de formation continue. Selon les périodicités définies, le maintien des connaissances sera, si le besoin s'en fait sentir, réalisé dans les mêmes conditions que la phase 1 de la formation. A défaut un contrôle de connaissances sur le terrain sera suffisant.

DELEGUE TECHNIQUE DE COMPETITION FFS
BIATHLON

PRINCIPES DE FORMATION

INTITULE **LIBELLE**	**DELEGUE TECHNIQUE DE COMPETITION BIATHLON** ***DTF (Biathlon)***
PREROGATIVES	Assurer, à la demande du Pôle Gestion des Compétitions, les missions prévues par les Règlements IBU ou (et) FFS lors d'épreuves de niveau régional et national au tir 50m et 10m biathlon
PREREQUIS	Être licencié dans un club FFS et âgé de **18 ans** à la date de validation du Brevet et être en conformité avec le contrôle de l'honorabilité. Être titulaire du diplôme de Juge de Compétition depuis 2 ans. Avoir une bonne connaissance de l'organisation des épreuves, du règlement IBU mais également avoir des notions de chronométrage et de gestion informatique des courses.
ORGANISATION	**NATIONALE**. Le responsable du Pôle Formation des Officiels met en place tous les deux ans (années paires) un séminaire (formation et/ou formation continue) de DTF Biathlon. Les dates de ce séminaire sont consultables sur le calendrier des formations.
ENCADREMENT	Par des formateurs identifiés par le Pôle Formation des Officiels.
FORMATION	La formation est programmée sur 1 à 2 ans. <u>1ère étape</u> → projection en salle d'un visuel sur l'activité et son règlement (y compris Tronc Commun Fédéral), lecture de bandes de chronométrage, approche de la gestion informatique (inscriptions, résultats, pénalité et homologation) d'études de cas relatifs aux applications du RIS (règlement IBU). Durée : 4h00 <u>2ème étape</u> → <u>Stage pratique</u> de mise en situation comme Assistant DT sur une course nationale avec un DT formateur comme DT assistant qui validera le brevet. <u>Durée</u> : ces missions probatoires sont faites au gré des disponibilités du postulant.
DUREE DE VALIDITE	Le DTF ne pourra continuer à exercer ses fonctions que s'il se soumet à une formation continue obligatoire, au minimum tous les 2 ans. Sans mission ni recyclage durant cette période le DT sera retiré des listes d'agrément et son diplôme mis en sommeil.
FORMATION CONTINUE	Le responsable du Pôle Formation des Officiels a la charge du déclenchement des sessions de formation continue. Selon les périodicités définies, le maintien des connaissances sera réalisé dans les mêmes conditions que la phase 1 de la formation.

DELEGUE TECHNIQUE DE COMPETITION REGIONAL BIATHLON

PRINCIPES DE FORMATION

INTITULE **LIBELLE**	**DELEGUE TECHNIQUE DE COMPETITION REGIONAL BIATHLON** ***DTR (Biathlon)***
PREROGATIVES	Assurer, à la demande du Pôle Gestion des Compétitions, les missions prévues par le Règlement IBU lors d'épreuves de niveau régional et national au tir 10m biathlon.
PREREQUIS	Être licencié dans un club FFS et âgé de **18 ans** à la date de validation du Brevet et être en conformité avec le contrôle de l'honorabilité. Être titulaire : • du Brevet de Juge de Compétition biathlon depuis 2 ans, Avoir une bonne connaissance de l'organisation des épreuves, des règles de sécurité au tir, du règlement IBU et avoir des notions de chronométrage et de gestion informatique des courses.
ORGANISATION	**REGIONALE**. Le formateur national biathlon met en place un séminaire de DTR FFS Biathlon (formation et/ou formation continue) avec le responsable du Pôle Formation des Officiels.
ENCADREMENT	Par des formateurs identifiés comme tels (formateurs nationaux biathlon).
FORMATION	La formation est programmée sur 2 journées. **Journée 1** → projection en salle d'un visuel sur l'activité et son règlement, approche de la gestion informatique (inscriptions et résultats), d'études de cas relatifs aux applications du règlement IBU. Durée : 4h00 **Journée 2** → Stage pratique de mise en situation comme Assistant DTR sur une course régionale avec un DT formateur comme DT assistant qui validera le brevet. Durée : ces missions probatoires sont faites au gré des disponibilités du postulant.
DUREE DE VALIDITE	Le DTR ne pourra continuer à exercer ses fonctions que s'il se soumet à une formation continue obligatoire, au minimum tous les 2 ans. Sans mission ni recyclage durant cette période le DTR sera retiré des listes d'agrément et son diplôme mis en sommeil.
FORMATION CONTINUE	Le responsable du Pôle Formation des Officiels a la charge du déclenchement des sessions de formation continue. Selon les périodicités définies, le maintien des connaissances sera réalisé dans les mêmes conditions que la phase 1 de la formation.

DELEGUE TECHNIQUE DE COMPETITION INTERNATIONAL BIATHLON

PRINCIPES DE FORMATION

INTITULE **LIBELLE**	**DELEGUE TECHNIQUE DE COMPETITION INTERNATIONAL BIATHLON** ***DTI (Biathlon)***

Adresser à la FFS par l'intermédiaire de votre BTR le formulaire de candidature pour décision du responsable des **DT IBU France.**

*Les personnes âgées entre **28 et 55 ans** peuvent faire acte de candidature pour la qualification de Délégué Technique International.*

*L'âge limite pour exercer en tant que Délégué Technique International est de **65 ans**.*

JUGE DE COMPETITION INTERNATIONAL
BIATHLON

PRINCIPES DE FORMATION

INTITULE	**JUGE INTERNATIONAL DE BIATHLON** ***JI (Biathlon)***

Adresser au responsable français des **Juges Internationaux IBU,** par l'intermédiaire de votre BTR le formulaire de candidature.

*Les personnes âgées entre **22 et 57 ans** peuvent faire acte de candidature pour la qualification de Juge International.*

*L'âge limite pour exercer en tant que Juge International est de **65 ans**.*